



***Réunion du Conseil en date du 2/0/8/2019***

***Présents:***

***Viviane SALA,  
Raymond BONNET,  
Bruno FARINET,  
René Grass,  
Jean-Marc Wallon,  
Gérard ARNAULT.***

***Absente:***

***Simone ROUX***

***Objet:***

***\*Finances du Foyer Rural Hélène BOUQUET/Sauvian***

***\*Courrier Invitation pour l'extension du Gymnase de Sauvian Mairie/  
Bruno FARINET.***

***\*Lecture du courrier Mairie/Présidence en date du 31/07/2019 17h10.***

***\* Les finances du Foyer Rural Hélène BOUQUET/ Sauvian sont très  
saines et nous permettent de voir venir.***

***\* Au courrier "invitation de la Mairie à Bruno FARINET "n'a pas été  
honorée.....***

***\*Lecture du courrier Mairie/Président du Foyer Rural Hélène  
BOUQUET/Sauvian concernant "la préparation du n°6 du journal  
d'informations annuel.***



Mairie

VILLE DE SAUVIAN

SAUVIAN, le 29 juillet 2019

Réf: BA/YA/NM

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Dans la perspective de préparation du n°6 du journal d'informations annuel, vous aurez certainement l'intention d'y voir figurer vos activités.

Un évènement fort, un tournoi, une manifestation particulière etc... seraient de nature à rendre ce support dynamique et attrayant.

De même l'ensemble de nos concitoyens pourraient être sensibilisés et informés de la vie associative particulièrement riche dans notre Commune.

A cette fin, nous vous proposons de nous faire parvenir dès que possible votre rédactionnel (10 lignes dactylographiées maximum) et éventuellement une photo que vous souhaiteriez voir insérer dans cette revue. Date limite de réception au 30 septembre 2019, délai de rigueur.

**Nous ne pouvons garantir la prise en compte des documents reçus après cette date.**

Vous remerciant pour votre concours et restant votre dévoué,

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



*sur cinq membres du Conseil, un membre a expliqué son désaccord avec la réponse apportée, les quatre autres ont donné leur accord pour une réponse appropriée dans les termes suivants:*



*3 août 2019*

*Bruno FARINET  
Président du Foyer Rural  
Hélène BOUQUET/Sauvian  
09 rue David D'ANGERS  
34410 SAUVIAN*

*à*

*Monsieur Bernard AURIOL  
Maire de Sauvian  
Hôtel de Ville  
17 Avenue Paul VIDAL  
34410 SAUVIAN*

*RAR N° 1 A 088 489 2905 7 + Lettre Simple  
Courrier N°0030/FRHBS/2019-2020/courrier départ externe/à l'attention de  
Monsieur Bernard AURIOL Maire de la Commune de SAUVIAN, en date du 03  
Août 2019*

*OBJET: Réponse à votre courrier en date du 29 Juillet 2019 déposé le 31 Juillet  
2019,R  
proposition d'un article de presse en vue de la diffusion du N°6 du Journal d'  
Informations annuel*

*Monsieur le Maire,*

*C'est avec étonnement et plaisir que nous recevons (Association Foyer Rural Hélène BOUQUET/Sauvian) par courrier à en-tête de la Commune , déposé , le 31 Juillet 2019 au domicile de notre Président, Courrier officiel de la Commune signé par vos soins nous invitant à insérer un article concernant notre mouvement associatif dans le cadre de la préparation du journal communal d'informations annuel n°6.*

*Hélas, à ce jour, il reste néanmoins que nous sommes toujours officiellement interdit de toute vie associative à SAUVIAN, par courrier à en-tête de la Ville de SAUVIAN, comportant votre signature, qui a été délivré au domicile de notre Président par la Police Municipale remis contre décharge le 30 Août 2018.*

*Afin de répondre favorablement à votre demande d'article sur le journal d'informations communales annuel, nous vous demandons Monsieur Bernard AURIOL Maire de SAUVIAN de prendre acte et de signer le protocole d'accord que notre Avocat Conseil vous a soumis en lecture ainsi qu'à votre Conseil Avocat représentant les intérêts de la Commune ou à défaut de nous confirmer par un courrier Officiel à en-tête de la Commune comportant votre signature les engagements que vous aviez pris par courrier en date du 03 Août 2018 envers notre Association le Foyer Rural Hélène BOUQUET/Sauvian à savoir : mise à disposition d'un local communal pour y tenir le Bureau de l' Association et recevoir nos adhérent(es), avoir les mêmes moyens tant matériels que moyens d'informations sur la Commune offerts à toutes les Associations Sauviannaises, la mise à disposition d'une salle communale pour y tenir nos Assemblées Générales ou tout événement annuel, bien entendu sous réserve des dates de disponibilité, de nous donner tous les moyens (emplacement et matériel de stand) pour participer annuellement au Forum des Associations etc.....*

*Vous comprendrez aisément Monsieur le Maire qu'au vu du long contentieux que nous subissons depuis Juin 2016 (procédures judiciaires toujours à ce jour latentes, de nombreux échanges restés vains à ce jour) afin que notre Association créée en 1987 puisse vivre et être à nouveau pleinement reconnue à SAUVIAN.*

*Un ENGAGEMENT ÉCRIT est nécessaire pour mettre fin définitivement à cette rupture initiée par vous même  
Nous n'avons qu'un but et souhait que le Foyer Rural Hélène BOUQUET/SAUVIAN puisse vivre à nouveau comme association Sauviannaise régie par les dispositions de la Loi 1901 et enfin pouvoir dire que le "VIVRE ENSEMBLE" votre devise existe à SAUVIAN!*

*Restant à votre disposition, recevez, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.*

*Pour le Conseil de Surveillance*

*Bruno FARINET  
Président du Foyer Rural  
Hélène BOUQUET/Sauvian*

*Fin de séance 18h10*

*Viviane SALA,  
Raymond BONNET,  
Bruno FARINET,  
René Grass,  
Jean-Marc Wallon,  
Gérard ARNAULT.*